



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2017-114 / 7-5-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 16 novembre 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 32 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Absent : R. REVIL

La secrétaire de séance désignée est R. MAZZILLI.

OBJET : FINANCES / SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS: Citoyenneté et vie des quartiers – Subvention à l'association La Farandole des Quartiers

Rapporteur : Chokri Badreddine

EXPOSE : L'association FARANDOLE DES QUARTIERS intervient sur le quartier de Baltiss depuis 2009 sur la thématique famille. Elle propose aux habitants du quartier des ateliers parent/enfant, des animations et des sorties de manière autonome mais également en partenariat avec le centre social RIH et la Maison de quartier Baltiss.

Jusqu'à fin 2016, l'association Récré'Actions proposait le même type d'animations sur le secteur de la Brunetière. Cette association a cessé toute activité début 2017.

En Mars 2017, l'association FARANDOLE DES QUARTIERS a rencontré Monsieur le Maire pour lui proposer d'élargir son champ d'intervention au secteur de Brunetière pour palier à l'arrêt des animations famille jusque là assurées par Récré'Actions.

Il a été convenu que la subvention prévue et budgétée pour 2017 pour l'association Récré'Actions d'un montant de 900 € soit reversée à l'association FARANDOLE DES QUARTIERS qui s'est engagée à assurer les animations tout au long de l'année 2017 sur le secteur Brunetière.

... / ...

PROPOSITION :

Vu l'avis de la commission Finances et Administration générale du 14 novembre 2017

Le rapporteur propose au conseil municipal :

- D'attribuer une subvention de 900€ à l'association La Farandole des Quartiers
- D'inscrire cette dépense à l'article 92 520 /0104 article 6574 du budget en cours.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** par **31 voix POUR - 1 ABSTENTION (A. COLLIN)**.
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,


Julien POLAT